

École Primaire St Cyprien



" Les magnolias "  
18, rue G. Robin  
42 160 St Cyprien  
tel : 04 77 55 24 56

A : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 3 FEVRIER 2022

Le conseil s'est tenu en présentiel dans le respect des gestes barrière

Etaient excusées :

Mme l'Inspectrice Mme Guillerm

Mme Auzanneau, Mme Pleuvry, Mme Dallon, Mme Bessey, Mme Bégard, Mme Commarmond, Mme Riocreux

Etaient présents :

Mme Melenchon, Mme Ollier-Perain, Mme Defaye, Mme Chavagneux, Mme Souzy, Mme Tardy, Mme Guyot, M Roche, Mme Paolucci, Mme Zobele

Mme Meunier-Favier, Mme Varnier

Mme Longuet

Mme Cornet, Mme Guillaume, Mme Chillet, Mme Zantedeschi, Mme Prat, Mme Faure, Mme Candeias,

Secrétaire de séance : Mme CORNET

Présidente de séance : Mme MELENCHON

Ordre du jour :

- **Effectifs prévus au vu des informations transmises par la mairie pour l'année 2021-2022**

23 PS, 27 MS, 31 GS, 15 CP, 33 CE1, 32 CE2, 29 CM1, 36 CM2 = 226

Nous devons rester vigilants sur la baisse des effectifs

Résultat de la commission des maintiens, ouvertures ou fermetures aux alentours du 10 février

Mme Melenchon dit que cette année 31 élèves passent en 6ème et seulement 23 petites sections devraient rentrer à l'école. Différentiel de 8 élèves

- **Nombre d'AESH à l'école et nombre d'enfants ayant une notification.**

**Comment les heures d'accompagnement sont attribuées à chaque enfant ?**

Actuellement 5 enfants ont une notification

3 familles ont fait un dossier MDPH et sont en attente d'une réponse

1 poste à temps plein et un mi-temps

1 enfant a une AESH individualisée c'est à dire sur l'ensemble des heures de la semaine. Cette année cet enfant n'est scolarisé que le matin ce qui permet une répartition de 36h pour les 4 autres élèves ayant une AESH mutualisée (une AESH est une personne qui accompagne un enfant dans sa scolarisation). Précisons que les heures attribuées aux élèves ayant une AESH mutualisée peuvent changer en cours d'année.

- Il serait nécessaire d'avoir au minimum 2 AESH à temps plein dans notre école en septembre 2022. Mme Melenchon a eu un échange avec le Pôle qui s'occupe du recrutement des AESH, réponse : le recrutement est difficile par manque de moyen et de personnel

- **Rappel de l'importance de signer les documents transmis par l'école LSU et cahier de réussite doivent être signés trimestriellement**  
**Pour le LSU majoritairement signature électronique**

Mme Melenchon demande aux parents de regarder le cahier de liaison quotidiennement et de signer le livret d'évaluation (signature électronique)

- **Importance de regarder les boîtes mail régulièrement → nouveau moyen de communication entre l'école et les familles**

Les informations arrivent sur les boîtes mail des familles, il est donc important de les regarder quotidiennement

- **Importance également pour le plan de continuité pédagogique en cette période de crise sanitaire**

La continuité pédagogique dans le cas d'une fermeture de classe due au Covid s'effectue également par les boîtes mail mais aussi en venant récupérer le matériel à l'école (entrée de la maternelle)

- **Retour sur les évaluations CP et CE1 faites en septembre 2021**

Au vu des graphiques qui nous sont parvenus nous constatons de **bons résultats** pour les évaluations nationales des CP et CE1 réalisées en septembre 2021.

Points à travailler :

En français en CP et en CE1 : la compréhension des mots ou des phrases lues par l'enseignant

En maths en CP : associer un nombre à une position

En maths en CE1 : résoudre des problèmes et additionner/soustraire

Afin de remédier à cela les enseignants de cycle 1 et de cycle 2 vont mettre en place des activités qui permettront aux élèves d'être plus attentifs afin de mieux comprendre  
En maths les enseignants mettront en place des rituels autour des problèmes

Les résultats des évaluations 6<sup>ème</sup> transmis par le collège Jacques Prévert d'Andrézieux sont **très bons**

- **Bilan de l'expérimentation de l'évaluation d'école**

L'équipe enseignante a été volontaire pour faire partie de l'évaluation d'école à titre expérimental. Toutes les écoles et établissements du second degré devront être évalués dans les 5 années à venir. Cette évaluation est faite dans l'objectif d'améliorer le service public mais aussi de rédiger le prochain projet d'école.

L'évaluation s'est passée en trois temps

- Un premier temps où l'équipe a questionné de nombreux partenaires (adjointe à la mairie, personnel municipal, ATSEM, AESH, élèves de l'école, élèves faisant partie du CME, infirmière du village intervenant dans notre école pour des soins à des enfants, parents élus, parents...)

Suite à cette enquête, l'équipe enseignante a fait un rapport de 30 pages où elle fait apparaître des points forts mais également des points à travailler ou à approfondir.

- Dans un deuxième temps, une équipe d'évaluateurs est venue du département du Rhône durant deux journées au mois de novembre. Elle a rencontré quelques-uns de nos partenaires et les enseignants. Les évaluateurs ont aussi observé des moments précis dans notre école comme les entrées et sorties, la cantine, la sieste des petits etc ...
- Dans un troisième temps un pré-rapport nous a été renvoyé. Notre rapport d'auto-positionnement, les observations et les préconisations des évaluateurs vont nous permettre de rédiger le prochain projet d'école qui nous sera demandé dans les mois à venir.

Ainsi nous pouvons dès à maintenant vous présenter les axes du futur projet d'école :

### **1/ Culture à la sécurité**

Plusieurs points seront travaillés, en voici un :

- Travail sur la sécurité aux entrées et aux sorties

L'équipe enseignante demande l'intervention du policier municipal aux entrées et aux sorties de l'école les lundis et mardis mais ce point est à travailler en commission des affaires scolaires et avec le policier municipal et ceci ne peut se faire dans l'immédiat.

En attendant Mme Melenchon filtrera les entrées et les sorties à partir du 28 février.

Un changement d'horaires aura lieu très prochainement, l'accueil des enfants de maternelle se fera de **8h20 à 8h30** et de **13h20 à 13h30** afin de s'aligner sur les horaires des élèves d'élémentaire.

### **2/ Education morale et civique**

Travail sur les règles de vie à l'école mais aussi lors des moments périscolaires (continuité du règlement).

### **3/ Education au développement durable**

### **4/ Education aux arts et à la culture**

### **5/ le bien être dans notre école**

- **Rappel du protocole sanitaire en vigueur**

Un enfant ayant une **température supérieure ou égale à 38°** doit être gardé par sa famille ou récupéré par sa famille si la fièvre se déclare durant le temps scolaire.

En cas d'élève positif dans une classe (s'il n'y a pas eu de cas depuis plus de 7 jours dans la classe), il peut être demandé aux familles de tester leur enfant n'ayant pas eu le covid ou si l'enfant a eu le covid depuis plus de 2 mois. Le test sera effectué à la fin de la journée de classe à J 0, puis à J2 et enfin à J4. Demande d'attestation à J0.

Nous avons eu de très nombreux cas à la rentrée des vacances de Noël (entre le 3 janvier et le 21 janvier)

Le protocole devrait évoluer à la rentrée des vacances de février, les familles seront informées par mail dès que Mme Melenchon recevra les mesures à prendre.

- **Demande des enseignants à la municipalité**

Les enseignants demandent qu'il y ait un plan établi sur plusieurs années pour le changement du matériel informatique.

Egalement demande de mise en place d'un calendrier de travaux dans les locaux des écoles pour l'entretien régulier et la rénovation.

Certaines classes ont des thermostats défectueux ou aucun thermostat, les enseignants demandent de voir ce point car dans certaines classes il peut faire ou trop chaud ou trop froid... ce point a été vu par M Duguet dès le 4 février.

### Questions des parents d'élèves :

#### • QUESTIONS A LA MAIRIE

1. Des parents nous ont fait remonter le fait que les enfants se lavent les mains avec de l'eau froide en élémentaire et que les distributeurs de savon fonctionnent mal.
- Est-il possible d'envisager une solution à ce problème qui nous interroge en cette période ?

En ce qui concerne le savon des mousses ont été déposés dans les lavabos pour que les enfants des classes de CP et CE1 puissent s'en servir plus facilement.

En ce qui concerne l'eau chaude, Mme Meunier Favier précise qu'aucun texte ne contraint les municipalités à la mise en place de l'eau chaude dans les salles de toilette.

Mme Melenchon précise que le protocole sanitaire demande que le lavage des mains soit fréquent et qu'il est plus confortable de se laver les mains avec une eau tempérée surtout en hiver. Elle explique également qu'au-delà de cette crise sanitaire les enfants devront garder les bons gestes et le lavage des mains en fait partie.

Mme Meunier Favier précise qu'une étude sera faite pour l'installation de l'eau tiède dans les salles d'eau en élémentaire mais ceci ne peut être fait dans l'immédiat.

#### 2. Question des parents d'élèves sur le passage aux toilettes

Les parents demandent aux enseignants comment se passe le passage aux toilettes. Tous les enfants peuvent aller aux toilettes au moment des récréations et en dehors dans la mesure du raisonnable.

Si un problème est rencontré par une famille ne pas hésiter à en parler avec l'enseignant(e).

***Nous demandons aux familles de nous apporter des vêtements qui ne servent plus (type jogging ou legging, slips garçon et fille, chaussettes)***

### 3. Intervention de Mme Meunier Favier quant à la rénovation des cours d'école

La cour de maternelle sera faite en 2023

La cour de l'élémentaire en 2022 (travaux de juillet à décembre 2022)

Il faut compter 3 mois de travaux pour la cour et 3 mois de plus pour la construction du préau. Ce sera une cour de « type oasis », végétalisée avec un sol poreux. Nous y trouverons des espaces ombragés, des espaces de verdure, des jeux (marquages au sol), un brumisateur, des gradins, un espace scénique, un mur d'expression, un préau avec deux espaces de stockage.

Se pose le problème des récréations durant les travaux, l'équipe enseignante devra réfléchir à l'organisation.

- Mme Melenchon demande que le jeu de la cour de l'école maternelle soit enlevé afin de gagner de l'espace en attendant la rénovation de la cour en 2023

Mme Meunier Favier nous transmet ce jour des documents (plan et modèles de traçage). Une réunion est prévue **le 10 mars** avec des enseignants, des parents d'élèves et des membres de la municipalité pour finaliser le projet.

*L'équipe enseignante remercie le sou des écoles pour le financement accordé pour l'achat des jeux de Noël et remercie la liste indépendante des parents d'élèves pour la vente de jeux qui a été organisée au mois de novembre.*

- Le prochain conseil d'école se tiendra jeudi 9 juin 2022 à 18h